

CULTIVATEURS AUX ARMES !

Spécialement écrit pour le Bulletin de la Ferme

Le moment approche où toute l'armée agricole va fournir ses armes pour la lutte prochaine, lutte noble et sacrée entre toutes puisqu'elle doit assurer la vie de l'humanité tout entière. Chaque soldat de cette grande armée a déjà son plan de combat et nous sommes certains que nul ne failira à sa tâche, espérons que le succès couronnera les efforts de tous.

« Labourage et Pâturage sont les deux mamelles de la France, les vrais mines et trésors du Pérou. » Cette phrase si belle et si pleine de réalités fut prononcée à la fin du XVI^e siècle par un ministre français, Sully ; elle est aussi vraie pour le Canada.

A une époque où les nations européennes sont obligées par les circonstances actuelles de jeter un regard chargé d'espérances du côté des pays agricoles en songeant à la vie matérielle de leurs populations, il est impossible de ne pas ressentir la profonde vérité de ces paroles. En effet, que peut faire un peuple, même si l'or est accumulé dans ses banques, s'il ne possède pas ces greniers d'approvisionnement dans lesquels il est certain de pouvoir puiser les grains nécessaires à son alimentation, à quoi pourraient servir tous les trésors du monde à l'être qui saurait qu'il va manquer de pain ?

Le laboureur peut tout faire pour assurer la vie de ces peuples et le Canada doit se rendre compte que c'est de lui que l'on attend le salut ; l'agriculture, cet art si noble entre tous doit devenir plus sacré encore si possible et il faut que l'agriculteur canadien se rende compte de la grandeur de la mission qui lui est confiée, avec la grâce de Dieu, il la mènera à bonne fin.

L'hiver s'avance, dans peu de mois la terre sera disposée pour recevoir dans ses flancs la semence nécessaire à une ample moisson.

Cette terre sacrée si bonne pour nous, est-elle aussi bien préparée qu'elle aurait pu l'être, espérons-le, dans tous les cas, il est temps encore de lui faire subir un travail sérieux et raisonné.

Il faut que nos agriculteurs fassent beaucoup pour être à la hauteur de leur tâche, il faut qu'ils acceptent avec confiance, le rôle qu'ils sont appelés à jouer dans le confit des nations en fournissant une récolte qui sera d'autant plus chère qu'elle est absolument nécessaire.

Nous ne ferons pas injure au cultivateur en lui disant de travailler davantage, nous savons que c'est impossible, jamais, dans un pays prospère, l'agriculteur a songé à ses peines, et à ses fatigues, il a toujours travaillé de son mieux et le plus possible. La seule chose que l'on puisse lui conseiller c'est le bon choix du sol et la bonne sélection de ses semences.

Le cultivateur doit se rendre compte de la qualité de la terre qu'il cultive, il faut qu'il sache que tel terrain susceptible de produire un pâturage excellent, ne fera qu'une mauvaise terre à blé, ou inversement. C'est là, à notre humble avis, un des points essentiels qui assurent une bonne réussite.

Mais, allez-vous nous dire, nous est-il permis de choisir notre sol au gré de nos désirs, si la terre que nous possédons n'a pas les qualités pour produire telle ou telle récolte, est-ce notre faute ? Non, bien entendu, mais c'est à vous de vous

rendre compte de ce qu'elle peut produire et si l'usage de tel ou tel engrais ne peut fournir à votre sol l'élément nutritif qui lui manque par sa composition même.

N'allez pas objecter que vous ignorez ce qui manque, le Gouvernement de la Province de Québec, le Ministère de l'agriculture en particulier sont à votre disposition pour vous fournir tous les renseignements utiles à cette fin. Quand il s'agit d'aider le cultivateur, les bonnes volontés sont toutes debout et si aujourd'hui nous vous demandons de préparer une bonne récolte, c'est que nous savons que l'humanité tout entière a les yeux fixés sur vous, c'est aussi parce que c'est votre avantage. Que ceux qui n'ont pas de terres susceptibles de recevoir le blé, s'occupent de pâturages, la source de profits est aussi certaine, mais que chacun dans sa sphère joue le rôle qui lui est dévolu par sa situation.

Au risque de nous répéter, nous dirons encore à l'agriculteur canadien : Vous avez la clef de la situation, il dépend de vous que votre pays prenne tout de suite une situation prépondérante dans le monde. Le commerce et l'industrie vous aideront, c'est leur devoir et c'est leur intérêt.

R.-M. PUCET.

LA LOI DE RESTITUTION

Il faut rendre à la terre ce que les plantes lui enlèvent.

Chaque récolte enlève au sol une certaine quantité d'éléments de fertilité. Ainsi, d'après les chimistes, 25 minots de blé à l'arpent absorbent 45 livres d'azote, 20 d'acide phosphorique, 24 de potasse et 9 de chaux. Une récolte de 105 minots de pommes de terre à l'arpent prend au sol 25 livres d'azote, 12 d'acide phosphorique, 40 de potasse et 8 de chaux. Cinq mille livres de foin de trèfle exigent 100 livres d'azote, 30 d'acide phosphorique, 104 de potasse, 100 de chaux.

Donc, au bout d'une série plus ou moins longue de récoltes, il doit se produire inévitablement un appauvrissement du sol, à moins qu'on ne lui rende en engrais l'équivalent, ou à peu près, des matières fertilisantes prises par les récoltes.

Tantôt c'est l'un, tantôt c'est l'autre des éléments de fertilité qui s'épuise le premier, souvent plusieurs se raréfient à la fois : le cultivateur expérimenté se rend compte de cet appauvrissement à l'aspect comparé de ses différentes cultures. C'est pourquoi les agronomes ont formulé une loi, dite de restitution qui consiste à rendre à la terre, périodiquement, les éléments de fertilité que les récoltes ont absorbés, notamment les phosphates et les alcalis. Or, c'est par les engrais qu'on répare les pertes de ce genre ; d'où le dicton : « le fumier est le nerf de l'agriculture » comme l'argent celui de la guerre — dicton corroboré par cet autre : « A petit fumier petit grenier, et vice versa ». Les exemples d'une production décroissante, là où l'on a manqué à ce principe, sont fort nombreux. A force d'avoir tiré des blés de la Sicile et du Nord de l'Afrique,

sans y jamais rien remettre pour l'entretien des terres, les Romains ont fini par frapper d'une stérilité complète des contrées naguère réputées « les greniers de Rome ». — Les champs autrefois si riches de la Virginie ne produisent plus ni froment ni tabac. D'après le témoignage d'un éminent conférencier agricole, le rendement des premières terres cultivées dans l'Ouest canadien a déjà fléchi de moitié ; certaines surfaces sont même tout à fait épuisées, abandonnées aux mauvaises herbes. On me citait récemment un trait frappant de la rapidité avec laquelle le sol s'appauvrit, même au Lac Saint-Jean. Une paroisse ouverte depuis 20 ans ne produit plus qu'un blé chétif, alors qu'au début il atteignait la hauteur d'un homme. Ces exemples sont de tous les jours : la première récolte qui suit le défrichement atteint 4 et 5 pieds, puis elle décroît d'un demi-pied d'année en année, au fur et à mesure de l'appauvrissement du sol.

D'ailleurs, comment procède-t-on en général ? Voici : on se contente d'engraisser une récolte sarclée : pommes de terre, blé d'Inde, tabac, choux de Siam, produits qui reviennent souvent deux et trois fois sur le même champ, à proximité des étables, parce que plus commode pour le transport du fumier. Quant à engraisser les céréales et les prairies, on n'y songe même pas : tout cela croît au petit bonheur et pour résultat on a pour rendement un tiers de récolte, dont la mauvaise qualité va de pair avec la médiocre quantité. Pour se consoler de l'insuccès, on compare le résultat avec celui du voisin, et ce résultat étant à peu près *ex-æquo*, on accuse la mauvaise saison, puis l'on continue de même les années suivantes, jusqu'à ce que la terre complètement épuisée, saturée de mauvaises herbes, on prenne le parti de l'abandonner à vil prix, sous prétexte que l'agriculture ne paye pas, et l'on va chercher fortune en ville.

Les cultivateurs de la province de Québec, où l'industrie laitière est si florissante, auraient cependant grande facilité d'entretenir la richesse de leur sol par l'apport des engrais. En effet, tous les habitants, ou à peu près, possèdent un nombre d'animaux proportionné à chaque exploitation. Or, il est reconnu qu'une tête de gros bétail : (cheval, bœuf, vache, ou 10 moutons, qui en sont l'équivalent), peut fournir annuellement une somme d'engrais suffisante à la fumure d'un hectare de terrain, ou 3 arpents. Si l'on dispose d'une dizaine de têtes de gros bétail, ou l'équivalent en pores ou moutons, c'est 30 arpents que l'on peut engraisser par an, soit 120 arpents une fois tous les ans, alors que la partie des terres en pacage, c'est-à-dire la vieille prairie à retourner, profite en outre, pendant l'été, d'une fumure en couverture par l'effet des déjections animales. Par fumure annuelle, on ne comprend pas la qualité de fumier distribuée sur sa terre d'un seul coup, mais cette quantité divisée par le nombre d'années qu'elle doit durer. — Ainsi, si l'on impose 12 tonnes d'engrais à l'arpent tous les 4 ans, la fumure annuelle sera de trois tonnes. Dans ces conditions il est facile de voir qu'en tenant compte des terres pacagées par les animaux, le quart de l'exploitation devrait être engraisé chaque année. C'est pourquoi tout cultivateur sérieux doit viser à produire un fumier riche en principes fertilisants et en plus grande quantité possible, afin d'engraisser méthodiquement le quart de sa terre tous les ans : il imposera une fumure rationnelle